

## NOTE XXXIV.

## DESCRIPTION DE DEUX DYTISCIDES NOUVEAUX.

PAR

M. RÉGIMBART.

*Laccophilus chloroticus*, spec. nov.

*Regulariter ovalis, parum convexus, omnino testaceus, supra subtiliter reticulatus, elytris lineolis creberrimis, tenuibus, valde irregularibus et fere inconspicuis ornatis. — Long. vix 4 $\frac{1}{2}$  mill.*

Cette espèce, très reconnaissable à sa couleur pâle et uniforme, ne peut être comparée qu'aux *L. religatus* Shp. et *chinensis* Bohem.; mais elle se distingue très nettement de ces deux espèces par la sculpture, les aréoles de la réticulation étant infiniment plus lâches et moins régulières, et par les lignes flexueuses des élytres qui sont beaucoup plus fines, plus nombreuses, plus irrégulières et beaucoup moins apparentes.

*Hab.* Iles Andaman. — Un seul exemplaire dans la collection du Musée de Leyde (Dr. de Léséleuc) et un autre dans celle de Mr. Neervoort van de Poll.

*Lancetes angustissimus*, spec. nov.

*Ovalis, maxime elongatus, fere parallelus, antice valde angustatus, infra niger, pedibus antennisque pallide rufis. Capite nigro, antice rufo; pronoto fulvo, valde angusto, basi leviter sinuato, in medio transversim impresso et obscurato, ad latera arcuatim depresso, lateribus antice arcuatis, postice rectis, angulis posticis fere rectis; scutello nigro-ferugineo; elytris valde elongatis persubtiliter reticulatis, ad apicem oblique truncatis, fulvis, lineis nigris longitudinalibus*

Notes from the Leyden Museum, Vol. IX.

*plus minus confluentibus et transversim creberrime conjunctis irroratis, basi anguste et lateribus latius fulvis. — ♂ tarsis anterioribus et intermediis articulis 1, 2, 3 valde dilatatis et ciliatis, unguiculis simplicibus. — Long. 9 $\frac{1}{2}$ —10 mill.*

Ce *Lancetes* est des plus remarquables par sa forme extrêmement allongée et étroite et par la longueur de ses pattes. Tout le dessus du corps est couvert d'une réticulation excessivement fine à mailles arrondies. La tête est noire avec l'épistôme et une partie plus ou moins grande du front d'un roux fauve. Le pronotum fauve, très petit, en forme de rectangle environ deux fois et demie plus large que long, la base sensiblement sinuée de chaque côté et les côtés arrondis en avant et presque rectilignes en arrière; sur le milieu se trouve une bande transversale brune qui couvre une dépression transversale assez irrégulière, en arrière de laquelle existent deux fossettes plus ou moins marquées; de chaque côté est aussi une dépression sublatérale curviligne. L'écusson bien développé est d'un ferrugineux noirâtre. Les élytres très allongées, subparallèles, comprimées latéralement et tronquées obliquement au sommet, sont également fauves et couvertes de nombreuses lignes noires longitudinales irrégulières, souvent confluentes et réunies entre elles par une multitude de petits traits noirs transversaux qui enferment ainsi de petites taches fauves; ces linéaments noirs laissent une assez large bordure immaculée et s'interrompent un peu avant la base et le sommet. Le dessous du corps, y compris le prosternum, est entièrement noir, les antennes et les pattes d'un fauve roussâtre pâle. Chez le mâle, seul sexe que je connaisse, les pattes antérieures et intermédiaires sont très longues, les trois premiers articles des tarse largement dilatés, comprimés, bilobés, et garnis en dessous de petites cupules pétiolées et de brosses longues et bien fournies, les ongles simples, égaux et arqués.

*Hab.* King George Islands (Mer Pacifique). — Trois mâles de la collection de Mr. Neervoort van de Poll.